

n°4
éditions
**LES ENQUÊTES
DE L'ANACEJ**

Politiques jeunesse et engagement des jeunes: les actions des intercommunalités

Une diversité de pratiques
pour répondre aux enjeux
d'équité et de vitalité sur
les territoires

**INTERCOMMUNALITÉS
— DE FRANCE —**

**réseau national
de la participation
enfance jeunesse**

anacej

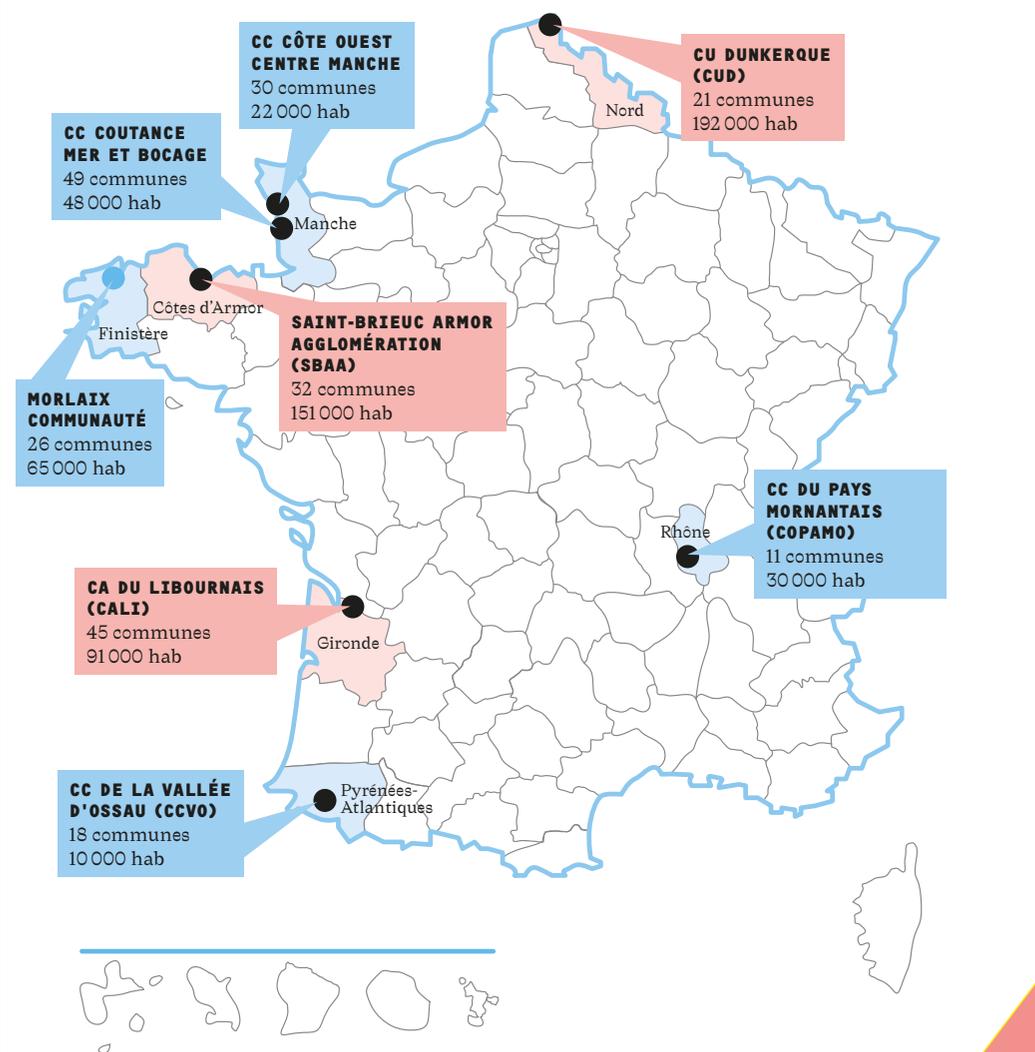
Politiques jeunesse et engagement des jeunes : les actions des intercommunalités

Une diversité de pratiques pour répondre aux enjeux d'équité et de vitalité sur les territoires

Longtemps courts et structurés (indépendance résidentielle, premier emploi, premier enfant), les parcours de la jeunesse vers la « vie adulte » sont désormais davantage complexifiés, rendant une délimitation nette par tranches d'âges moins pertinente. Au 1^{er} janvier 2021, les moins de 30 ans représentent 11,7 millions de personnes en France. Les jeunes ne forment pas non plus un bloc : leur diversité appelle à des actions différenciées en matière d'éducation, de mobilités, de logement, d'engagement citoyen, d'accès aux services, d'égalité entre les jeunes femmes et les jeunes hommes.

Les aires urbaines de Paris, Lyon, Marseille-Aix, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Grenoble, Rouen et Nancy concentrent la moitié des jeunes de 18 à 24 ans, mais seulement un tiers de la population totale. En revanche, dans l'espace à dominante rurale, les 18-24 ans ne représentent que 13 % de la population, contre 17 % pour les 15-17 ans.¹ Les enjeux auxquels sont confrontées les jeunes rurales ne sont plus méconnus : offre de formations, d'études supérieures et d'emploi limitée, incitant, pour ceux disposant des ressources nécessaires, au départ vers un pôle d'influence urbaine, et pour ceux « qui restent » à s'engager au sein d'emplois aidés et/ou au sein de contrats précaires². Cet enjeu recouvre une partie déterminante de la notion de « mobilités », celle de la mobilité sociale. Celle-ci n'est pas sans se nourrir et se construire à partir d'un autre enjeu que nous rattachons aux « mobilités », celui de l'accessibilité : accès aux droits, à la santé, à la vie citoyenne, à la culture, aux loisirs... qui contribue à la naissance des possibilités et projections nécessaires à la future mobilité sociale. Les enjeux de mobilités des jeunes en intercommunalités rurales ne peuvent ensuite être abordés sans les supports « techniques » que sont les transports, dont l'absence ou la rareté peut nuire aux opportunités, loisirs,

Les intercommunalités ayant contribué à cette enquête



1- Source <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281261#titre-bloc-7>

2- Coquard, 2019

JEAN-PIERRE HALTER, SOCIOLOGUE

On peut identifier quatre clés pour développer une politique de jeunesse :

- La transversalité entre services et entre acteurs,
- Le rôle de l' élu et du technicien, réseau d'acteurs et projet collectif fédérateur,
- La conception et représentation du territoire et de la jeunesse,
- La place accordée aux jeunes dans les politiques de jeunesse,

et différents types d'intervention en direction des jeunes :

- Un accompagnement des projets et des dynamiques associatives portés par les jeunes,
- Une offre de service en particulier dans les domaines de l'information jeunesse,
- La structuration des jeux d'acteurs locaux.

La transversalité, quant à elle, peut prendre une diversité de formes :

• **Interterritorialité horizontale :**

Plusieurs territoires se regroupent pour mettre en commun des compétences ou des projets,

• **Interterritorialité verticale :**

Associer les différents échelons de l'action publique (régional, départemental, État...) à la mise en œuvre d'un projet ou d'une d'action,

• **Transectorialité :**

Le fait, pour une collectivité publique, de prendre en compte les enjeux spécifiques de la jeunesse au sein de chacune de ses politiques publiques sectorielles,

• **Intersectorialité :**

Implique, pour différents acteurs sectoriels (éducation, insertion, mobilité, citoyenneté...), de mettre en commun leurs ressources (humaines, logistiques et financières) et de collaborer à la construction de projets et/ou d'actions en direction d'un public donné : partenariats multi acteurs à l'échelle des actions et espaces de coordination à l'échelle de la gouvernance.

et renforcer un sentiment de délaissement et d'invisibilisation déjà ressenti parmi cette catégorie. Si 77% des 18-24 ans habitant en milieu rural sont titulaires du permis de conduire (contre 50% pour ceux résidant dans l'agglomération de Paris), 62% des 18-30 ans déclarent avoir renoncé à au moins une activité en raison des difficultés de déplacement et de transports. Plus précisément, 57% ont renoncé à une activité sociale (visite à des proches, loisirs, vacances) et 33% ont renoncé à un emploi ou à une formation.²

Malgré une approche transversale et interministérielle des politiques de jeunesse depuis les années 1990 et 2000 (notamment concernant des actions sur les formations, l'insertion professionnelle, le logement, la santé, les activités sportives et culturelles), « sur le terrain, ces objectifs se heurtent à l'absence de coordination des multiples intervenants ainsi qu'à l'absence ou à la difficulté de définir collectivement des objectifs partagés en faveur de la jeunesse. Parfois, une individualisation des réponses est imposée ou attendue, ce qui n'est pas dans les habitudes d'action des associations d'éducation populaire chargées des questions de jeunesse »³. L'écosystème des politiques de jeunesse est ainsi caractérisé par un éclatement des acteurs, des approches et des niveaux d'intervention (européen, national, régional, départemental, intercommunal, communal), qui parfois se juxtaposent.

Ainsi, la littérature et les projets de recherche questionnent largement le développement d'une approche intégrée des politiques de jeunesse, les étapes et ressorts de l'intégration des besoins des jeunes du territoire dans la mise en œuvre des politiques publiques. « Cette approche dite « intégrée » implique une coopération des acteurs au niveau territorial, pour favoriser le développement d'une offre de services. Elle nécessite également une clarification des relations à construire avec les jeunes pour que ces derniers puissent prendre individuellement et collectivement les décisions qui les concernent. En d'autres mots, être acteurs de leurs parcours. »³

Cette enquête prend appui sur ce cadre de réflexions pour interroger comment les intercommunalités s'approprient les enjeux de politiques et de participation citoyenne des jeunes, et composent avec la diversité des acteurs et dispositifs pour concevoir et soutenir des projets avec et pour les jeunes. Elle ne vise pas à l'exhaustivité des retours d'expérience, mais davantage à une représentation de l'hétérogénéité des approches intercommunales des politiques de jeunesse, à partir des échanges réalisés avec des intercommunalités aux configurations territoriales différentes. Ces échanges ont questionné leurs politiques jeunesse à travers leur degré d'intégration, leur gouvernance, leurs enjeux de coordination, la manière dont elles mobilisent les jeunes et développent la citoyenneté. L'Anacej et Intercommunalités de France remercient les différentes intercommunalités qui ont contribué à cette enquête.

2- Chiffres clé de la jeunesse 2021, Injep, la définition retenue de « milieu rural » est ancrée selon le degré d'urbanisation, soit le nombre d'habitants et leur densité au km²

3- Abadie, 2019

Sommaire

1/ La montée en puissance de l'intercommunalité en matière de politiques de jeunesse	7
FACTEURS EXPLICATIFS ET OPPORTUNITÉS	7
UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS ILLUSTRÉE PAR LES CAS ÉTUDIÉS	8
ÉLÉMENTS CONVERGENTS POUR UNE TYPOLOGIE	13
2/ Des offres de services et d'information, jusqu'à la mise en œuvre d'une transversalité au service des jeunes	15
DES OFFRES DE SERVICES ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES JEUNES	15
UNE VISION INTÉGRÉE D'UNE POLITIQUE JEUNESSE AU NIVEAU INTERCOMMUNAL	18
INVESTIR UNE INGÉNIÈRIE DÉDIÉE	20
ANIMER DES DYNAMIQUES PARTENARIALES ENTRE DIFFÉRENTS ACTEURS, REPRÉSENTATIONS, ÉCHELLES TERRITORIALES	22
3/ L'engagement des jeunes, un levier pour des politiques efficaces	24
LES PRINCIPES STRUCTURANTS	24
DES MODES DE PARTICIPATION VARIÉS	25
DES CLÉS POUR UNE PARTICIPATION JEUNESSE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE	28
Conclusion	33
Annexes	34
Bibliographie	35

1 / La montée en puissance de l'intercommunalité en matière de politiques de jeunesse

FACTEURS EXPLICATIFS ET OPPORTUNITÉS

De nombreuses intercommunalités se sont saisies de compétences sociales, historiquement dans les territoires ruraux moins pourvus en services, et de plus en plus dans les territoires urbains pour assurer l'égalité de traitement à l'échelle des agglomérations : action sociale (83 %) ; maisons de services au public (France services : 52 %) ; petite enfance (33 %) ; contrat de ville (42 %) ; maisons de santé (18 %). L'intercommunalité intervient dans des domaines extérieurs mais étroitement liés à l'école, pour l'émancipation et l'épanouissement des enfants et des jeunes, et garantir une continuité et complémentarité des différents temps éducatifs : équipements culturels et sportifs (90 %) ; activités culturelles, dont écoles de musique et lecture publique (71 %) ; activités sportives (45 %), aide à la parentalité...¹

Au-delà d'une inscription « statutaire », cette appropriation des domaines sociaux et éducatifs traduit une nécessité de solidarités et de dynamiques de mutualisations à l'échelle du bassin de vie, afin d'assurer un maillage territorial cohérent et adapté des services essentiels et un cadre de vie de qualité, dans chaque commune. Ces services essentiels sont également des piliers de l'attractivité d'un territoire, et de plus en plus d'intercommunalités investissent une démarche de *continuum* des services essentiels aux différents âges de la vie, en complémentarité des acteurs locaux (Éducation nationale, éducation populaire, associations), pour construire un accompagnement tout au long de cette période de la vie fondatrice, de la petite enfance à l'entrée dans le monde adulte, du soutien à la parentalité à la prévention au bien vieillir.

Par ses différentes compétences et connaissances des acteurs en lien avec les jeunes, l'échelle intercommunale intervient au croisement de différents enjeux (continuité éducative, accessibilité aux droits, mobilités, logement...) et peut en cela constituer le maillon de la coordination, de la transversalité, nécessaire à la réalisation de politiques jeunesse intégrées, pour des parcours visant l'autonomie et l'émancipation. Sans chercher à « faire à la place de » (de l'Éducation nationale, des communes, des associations), l'intercommunalité se positionne davantage en « ensemblière » des acteurs, associant connaissance fine du territoire et vue d'ensemble.

1- Données BANATIC (DGCL, 2022)

UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS ILLUSTRÉE PAR LES CAS ÉTUDIÉS

Notre enquête porte sur 8 intercommunalités constituant un échantillon varié en termes de strates de population, de types de territoires (rural, urbain, mixte, prédominance ou non d'une ville centre), de degrés d'avancement des politiques jeunesse.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'OSSAU

18 communes / 10 000 habitants

L'expérimentation d'un Conseil intercommunal des jeunes

Compétences : Enfance Jeunesse depuis 2015, dans le cadre de son action sociale d'intérêt communautaire: création et gestion de structures multi accueil, d'un réseau d'Assistantes maternelles (AM), Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les 3-17 ans et aide financière à la Mission locale de Mourenx pour l'appui et l'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes. Depuis 2020, la communauté de communes est engagée dans une Convention territoriale globale (CTG).

L'expérimentation d'un Conseil intercommunal des jeunes s'inscrit dans une volonté de créer une instance de dialogue offrant aux jeunes la possibilité de porter des projets à l'échelle de l'intercommunalité, et de donner leur avis sur le fonctionnement de leur territoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COUTANCES MER ET BOCAGE

49 communes / 48 000 habitants

Un projet éducatif social ancré sur la participation

Ce territoire situé au centre ouest du département de la Manche est issu de la fusion de plusieurs intercommunalités différentes dans leur configuration territoriale (littoral, rural et urbain).

Compétences : Petite enfance (EAJE établissement d'accueil du jeune enfant et RAM relais assistante maternelle) et Enfance Jeunesse (écoles, accueils périscolaires et temps d'activités périscolaires, accueils de loisirs, projet éducatif social local et la jeunesse).

Inscription dans le projet de territoire d'objectifs de passerelles dans les temps éducatifs et de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi (notamment via la Mission locale).

Pour alimenter les réflexions de son Projet éducatif et social local (PESL), l'intercommunalité a lancé en 2020 l'opération de concertation « Tok tok », au sein de laquelle les jeunes ont été associés.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE OUEST CENTRE MANCHE

30 communes / 22 000 habitants

Un projet éducatif et social pour structurer l'offre de services et fluidifier les relations au sein du bloc local

Cette intercommunalité est voisine de la CC Coutances Mer et Bocage (située au sud). **Compétence** Enfance Jeunesse: gestion des RAM, EAJE, accueils périscolaire, mise en place d'un Projet éducatif local (PEL), gestion des espaces jeunes, des Points informations jeunesse (PIJ) et Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), participation au maintien des psychologues scolaires et aux unités d'inclusion scolaire dans les écoles primaires, mise en place et accompagnement des centres sociaux.

Dispositif Va'Partout (pour favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs des enfants de 3 à 11 ans) et dispositif **Promeneurs du Net**. L'intercommunalité est engagée depuis 2021 dans la construction d'une démarche de PESL pour asseoir une politique sociale claire et la déployer de manière équitable sur le territoire, à destination des 0-25 ans et de leurs familles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS

11 communes / 30 000 habitants

Les prémisses

La communauté de communes a été recomposée en 2017, sans pôle prédominant au sein d'un territoire rural entre Lyon et Saint-Étienne.

Compétences : Petite enfance, Enfance et jeunesse au sein de son action sociale d'intérêt communautaire: construction, création, aménagement, gestion et fonctionnement des EAJE et RAM, ALSH, Bureau information jeunesse, des espaces jeunes, la coordination de la politique petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse et des dispositifs contractuels de financement de ces compétences.

Également: actions en faveur de l'emploi et de l'insertion, de l'orientation des jeunes et des personnes en difficulté ;

Enseignement primaire: prise en charge des frais de fonctionnement des classes d'intégration scolaire (CLIS) et soutien du réseau d'aide spéciale aux enfants en difficulté.

7 Espaces jeunes répartis sur l'intercommunalité sont gérés par une Société publique locale (SPL), à qui a également été confié le Service Infos Jeunes (SIJ). Aujourd'hui, certains questionnements interrogent ce mode de gestion: « La forme hybride est intéressante, il n'y a pas de mise en concurrence, l'intercommunalité détient 85% du capital. Mais ce n'est pas sans frein non plus ». → Guillaume Tassin, DGA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

45 communes / 91 000 habitants

Une compétence ancienne visant à l'autonomie des jeunes

La Cali rassemble des secteurs urbains autour d'une ville centre, Libourne, et de pôles de proximité (Coutras, Saint-Denis-de-Pile, Saint-Seurin-sur-l'Isle) et ruraux avec 30 communes de moins de 2500 habitants dont 19 de moins de 1000 habitants.

Compétences : jeunesse qu'avaient déjà les 3 communautés de communes qu'elle a rassemblées. Elle anime un Bureau d'Information Jeunesse et 7 espaces jeunes avec 18 agents travaillant en réseau, un Espace jeunes digital. Elle propose des séjours, activités de loisirs et aides aux projets. Elle vise à l'implication des jeunes dans les activités et à leur autonomie (échanges internationaux, chéquiers d'activités pour l'été, concours d'éloquence, création des contenus sur l'espace digital, vie des structures, accompagnement à la vie associative...).

Cette politique s'appuie sur **une coopération avec l'ensemble des acteurs jeunesse** (collèges et lycées, Réseau santé jeunes, missions locales, associations de préventions...). Elle permet de développer une appartenance des jeunes au territoire et une appropriation des services proposés. La Cali n'a pas mis en place de dispositifs pérennes dédiés à la participation, mais a une culture ancrée d'implication des jeunes.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

21 communes / 192 000 habitants

Le passage à l'échelle

À côté de la ville-centre de Dunkerque, deux autres communes portent une politique de jeunesse structurée, Grande-Synthe et Gravelines. La CUD n'a pas la compétence jeunesse mais porte de nombreux dispositifs et politiques à destination des jeunes, dans différents domaines : transports, politique de la ville, culture... La CUD se positionne également comme animatrice d'une dynamique territoriale et d'une stratégie globale plus larges, à travers les Assises en 2021-2022 et l'élaboration d'une feuille de route 2023-2026 à destination des 12-25 ans, pour « accompagner les jeunes vers l'âge adulte en offrant les mêmes chances à chacun ».

La CUD s'appuie sur plusieurs instances :

- **La Conférence des Maires**, pour les débats et propositions stratégiques impactant la collectivité et sa feuille de route,
- **La Conférence des Adjointes à la Jeunesse**, notamment pour la poursuite des échanges de pratiques entre collectivités,
- **Une Commission Intercommunale Jeunesse**, réunissant l'ensemble des forces vives du territoire, qu'elles soient institutionnelles, associatives ou éducatives,

permettant d'alimenter les échanges stratégiques, le suivi, l'évaluation et l'enrichissement de la présente feuille de route. Elle pourra se réunir en séance plénière ou sous des formats thématiques,

- **Les instances de suivi du Pacte Éducatif**, fondées sur des rapports nouveaux avec l'Éducation nationale, réunissant l'ensemble de la communauté éducative au sens large et les entreprises du territoire impliquées.

Les communes étaient conviées au Copil des assises dès le lancement de la démarche. Celle-ci a permis d'asseoir la légitimité de la CUD, qui mène des actions en complémentarité et non en concurrence des communes.

MORLAIX COMMUNAUTÉ

26 communes / 65 000 habitants

Construire un projet de jeunesse après une dynamique Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Compétences : Petite enfance et Jeunesse. L'intercommunalité a engagé un projet territorial de cohésion sociale avec la CAF, le département, la ville et le CCAS de Morlaix. Et la cohésion sociale est inscrite en transversalité dans son projet de territoire « Trajectoire 2025 », dans lequel différents axes prioritaires sont ciblés : l'accès aux services pour tous, la lutte contre les fractures territoriales et sociales, le dynamisme associatif, la jeunesse et l'intégration du vieillissement de la population dans l'ensemble des politiques communautaires.

Dans le cadre du projet de recherche-action Jeunes en TTRANS (Transversalité/Transitions/Transformations), financée dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA) en matière de jeunesse, le Point d'accueil et écoute des jeunes (PAEJ) a porté différentes actions autour du bien-être et de la santé des jeunes, via des outils culturels tel le projet Bandes de jeunes, dont les objectifs visaient à mettre en lumière les représentations des jeunes sur leur environnement proche, permettre leur expression sur les problèmes qui les concernent, valoriser le récit de vie comme moyen de conscientisation, faciliter le repérage des structures d'accompagnement sur le territoire. La compagnie « Le grand appétit » a ainsi fait travailler une classe de 3e et des lycéens de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire.

Aujourd'hui, la dynamique autour de Jeunes en TTRANS est redescendue, les acteurs ont changé, les enjeux de gouvernance partagée n'ont pas forcément été appropriés par l'ensemble des parties prenantes, et les différences de fonctionnement entre les communes ne facilitent pas l'harmonisation entre intercommunalité et communes sur les politiques de jeunesse.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

32 communes / 150 000 habitants

Une dynamique ancrée

Son territoire est à la fois urbain, périurbain et rural, avec Saint-Brieuc comme ville-centre. Si l'agglomération n'a pas la compétence jeunesse, elle s'est engagée dans une démarche volontariste pour porter une politique intégrée, en tant que coordinatrice et en appui en ingénierie des villes. « Les actions en faveur de la jeunesse (13-30 ans) sont multiples. Le rôle de l'agglomération est de créer du lien et de mobiliser les différents acteurs pour répondre au mieux aux préoccupations des jeunes ». Suite à une nouvelle enquête en 2021, une feuille de route partagée est en cours de refonte dans le cadre de la CTG (2023-2028).

En 2021, SBAA a revu sa gouvernance en créant trois instances de coopération jeunesse ouvertes :

- **Le Séminaire élu·e·s des 32 villes, mène en 2023 une nouvelle réflexion pour une stratégie jusqu'en 2028.** Instance très importante pour les petites communes, particulièrement celles qui n'ont pas de service jeunesse.
- **Le « Café des jeunes »** réunit régulièrement les 24 partenaires du territoire pour un échange sur les pratiques et l'avancée des actions.
- **Les Rencontres de la jeunesse** réunissent chaque année les élu·e·s, professionnel·le·s, partenaires et jeunes.

ÉLÉMENTS CONVERGENTS POUR UNE TYPOLOGIE

Cette diversité de configurations et d'ancienneté sur les politiques de jeunesse est traversée par une même volonté politique de clarifier et rendre accessible les informations et dispositifs à destination des jeunes, ainsi que de faire à partir de leurs attentes et pratiques effectives du territoire, pour contribuer à leur autonomie et émancipation. Au-delà de ce premier point commun entre les territoires interrogés, davantage d'éléments convergents peuvent être ressortis pour constituer une « classification » des intercommunalités interrogées.

Premiers pas vers la construction d'une politique de jeunesse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'OSSAU ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS

Les deux communautés de communes sont compétentes en matière de jeunesse (gestion déléguée à une Société publique locale pour la COPAMO). Elles doivent composer en fonction de l'aire d'attractivité d'une agglomération voisine et partagent les mêmes constats d'une baisse de la fréquentation des structures jeunes, ainsi que d'une tension sur le recrutement des animateurs jeunesse et des directeurs de structures jeunesse.

La Convention territoriale globale (CTG) constitue un cadre propice, une occasion, pour tout d'abord effectuer un diagnostic sur les pratiques des jeunes, et ensuite enclencher une dynamique de réflexion et définition ou redéfinition des politiques de jeunesse menées par l'intercommunalité, en partant des jeunes eux-mêmes.

Rendre lisibles et cohérentes les politiques de jeunesse du territoire, renforcer les dynamiques de subsidiarité

MORLAIX COMMUNAUTÉ ET COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE

Si elles connaissent des configurations très différentes, également en termes de prise de compétence (Morlaix communauté est compétente sur les jeunes, ce qui n'est pas le cas de la CUD), ces deux intercommunalités du panel sont toutes deux concernées par l'impact d'une gestion très hétérogène des communes à destination des enfants et des jeunes sur le territoire intercommunal.

Ces deux intercommunalités partagent également l'enjeu de développer et pérenniser une culture commune sur les politiques de jeunesse au sein du bloc local.

L'engagement dans une démarche plus globale et transversale de politiques de jeu-

nesse ancrée sur les jeunes eux-mêmes est initié pour Morlaix communauté à partir de l'expérience de la recherche-action Jeunes en TTRANS ; et par la CUD à partir des Assises de la jeunesse. Ces assises ont permis d'établir une feuille de route jeunesse pour les 12-25 ans à l'échelle intercommunale sur 2023-2026.

La feuille de route permet d'affirmer une stratégie globale, de mettre l'accent sur les doublons ou les pans à harmoniser, d'améliorer la cohérence ; autour 4 orientations :

- **jeunesses émancipées et autonomes,**
- **jeunesses mobiles et ouvertes sur le monde,**
- **jeunesses citoyennes et engagées,**
- **jeunesses informées et connectées.**

Pour des politiques de jeunesse intégrées et créatrices de « récit » commun

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COUTANCES MER ET BOCAGE ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE OUEST CENTRE MANCHE

Les deux intercommunalités normandes portent la compétence jeunesse, là où elle est portée par le syndicat de Lorges sur Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Au-delà, de nombreux points communs se retrouvent entre ces trois intercommunalités, certainement liés à l'expérience de PIA pour SBAA et de démarches départementales de Projets éducatifs locaux jusqu'aux actuelles démarches de Projets éducatifs et sociaux locaux menées par Coutance Mer et Bocage et Côte Ouest Centre Manche. Ceux-ci dépassent d'ailleurs la « seule » éducation des publics jeunes pour déployer des services d'éducation formelle et non formelle à tous les âges de la vie sur le territoire intercommunal.

Les démarches sont également liées par le développement et le travail en cours sur l'infusion et l'appropriation d'une culture commune sur les enjeux de jeunesse : la transversalité et la coordination entre les services, les acteurs de jeunesse et les élu.e.s. Avec les défis de la bonne articulation et harmonisation avec le bloc local, et celui de pérenniser ces dynamiques dans le temps.

La CA du Libournais (la Cali) est un cas différent car elle porte la compétence jeunesse depuis de nombreuses années. Cet exemple éclaire sur l'importance de certains facteurs présentés dans les parties suivantes.

2

Des offres de services et d'information, jusqu'à la mise en œuvre d'une transversalité au service des jeunesses

DES OFFRES DE SERVICES ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES JEUNES

1/ DES INFORMATIONS ET DISPOSITIFS LISIBLES ET ACCESSIBLES

L'ensemble des intercommunalités interrogées investissent différentes formes de services à destination des jeunes du territoire. Un « premier niveau » concerne la sensibilisation et l'information des jeunes sur leurs droits, santé, dispositifs spécifiques ; et l'enjeu réside principalement dans la centralisation, mise en lisibilité et accessibilité de tous les jeunes à ces informations.

La Cali par exemple a développé un site internet dédié aux jeunes, « localisphere jeunesse », conçu comme une boussole permettant d'accéder aux informations et services proposés par l'agglomération mais aussi par d'autres acteurs jeunesse sur le territoire. C'est aussi le cas pour le Service Infos Jeunes (SIJ) du Pays Mornantais, positionné comme la porte d'entrée des jeunes, qui peuvent y trouver les informations concernant le « Pass Ados » (accès facilité à certaines structures : centre aquatique, théâtre, cinéma), la Bourse à projets humanitaires, le « Sac à dos » (soutien aux départs en séjour), des dispositifs proposés par l'intercommunalité.

2/ DES INITIATIVES EN FAVEUR DES MOBILITÉS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Il s'agit là d'un deuxième niveau d'intervention de l'intercommunalité en termes d'offre de services et d'accompagnement des jeunesses : la mise en place de dispositifs de soutien aux mobilités géographique et sociale. La collectivité peut porter ces dispositifs seule, mais ils font en général l'objet d'un co-portage, sur le volet financier, avec leurs partenaires institutionnels des politiques jeunesse (CAF, département ou région).

Ainsi, Saint-Brieuc Armor Agglomération et la CUD portent des politiques tarifaires sur les transports. SBAA, la Cali et la communauté de communes Coutances Mer et Bocage proposent des dispositifs d'appui aux projets de mobilité ou d'enga-

gement des jeunes (Bourse Zéphyr et le Pass engagement pour Saint-Brieuc Armor Agglomération, soutien aux projets et à la mobilité internationale pour la Cali, la Bourse Évasion pour Coutances Mer et Bocage...). Dunkerque a développé à l'échelle de la ville des « parcours de réussite », pour l'accompagnement aux études et à l'insertion professionnelle, et pour lever les freins financiers. La CUD est en cours de réflexion sur l'opportunité de développer une telle démarche à l'échelle de l'intercommunalité.

Les intercommunalités contribuent au développement des Missions locales, avec des retours d'expériences hétérogènes. La communauté de communes de la Vallée d'Ossau travaille, par exemple, en partenariat avec la mission locale de Mourenx qu'elle soutient financièrement. Autre exemple de partenariat : La communauté de communes Côte Ouest Centre Manche va signer une convention avec le Référentiel opérationnel des métiers et des emplois (ROME). « Il y a plein de petites actions. Les collégiens vont participer à Jeunes en tournée, de manière complémentaire aux Forums des métiers. » → Séverine Frémond, coordinatrice PESL.

3/ LES PROJETS SOCIAUX DE TERRITOIRE

Un autre « niveau d'engagement » de l'intercommunalité en matière de politique jeunesse peut être identifié dans l'inscription de cette dernière au sein d'un projet ou convention multipartite. Les dispositifs et soutiens aux projets des jeunes peuvent y être intégrés et s'articulent alors déjà à un projet éducatif et/ou de politique jeunesse plus globale. Parmi ces cadres existants, le Projet éducatif de territoire (PEDT), la Convention territoriale globale (CTG) et le Programme d'investissement d'avenir (PIA). Ces cadres ressortent fortement dans les échanges avec les intercommunalités interrogées.

C'est dans le cadre de la CTG qu'elle est en train de renouveler que la COPAMO engage une nouvelle réflexion sur sa politique jeunesse. Cette redéfinition amène la communauté de communes à s'interroger sur un PEDT intercommunal d'ici 2024 : « Certaines communes disposent déjà d'un PEDT, mais pas toutes. L'idée serait d'avoir un PEDT-I pour justement faire bénéficier à l'ensemble des communes la démarche de montage d'un PEDT ». → Guillaume Tassin, DGA. Sans aboutir à un PEDT intercommunal, ce partage peut se faire comme à la Cali où la réflexion de Libourne sur son PEDT communal a été partagée avec les structures et agents jeunesse du territoire pour formaliser les actions. De même pour la communauté de communes de la Vallée d'Ossau, entre la CTG et le Conseil intercommunal de jeunes (CIJ) : « Au-delà de la compétence sur les centres de loisirs, exercée depuis 2015, il y a une vision politique des jeunes qui s'est construite, notamment avec la dynamique de la CTG, et le CIJ est l'une des mesures déclinées ». → Éric Villacampa, DGS.

Du côté de Coutances Mer et Bocage, l'actuelle démarche de Projet éducatif social local prend appui sur un historique important en termes de PEDT : la Manche a rapidement été couverte de PEDT, dès les années 2000, « il y avait déjà des dynamiques partagées autour des jeunes. Les institutions partenaires - CAF, direction de la Jeunesse et du Sport et Éducation nationale, Département ont eu envie

de passer à l'étape supérieure et intégrer un volet social aux Projets éducatifs locaux ». → Caroline Breillat, coordinatrice du PESL. Depuis 2014, l'intercommunalité est compétente pour le sport, la culture, la jeunesse, l'éducation. « D'où la volonté de structurer une politique éducative globale ; la CC ayant les compétences clés, cela peut faciliter la mise en place de démarches innovantes. » Plus récemment encore, le diagnostic du PESL a été une ressource pour le diagnostic préliminaire à la CTG. « Elle assoit aussi le volet financier du PESL. On a eu de la chance de d'abord travailler le PESL et d'arriver à la CTG en fin de course. » Constat partagé par l'intercommunalité voisine, la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche : « je trouve qu'on a quand même travaillé sur le département de la Manche, on est précurseurs dans les démarches de PESL, la gouvernance fonctionne bien. On a été formés par de vraies volontés départementales. Il y a eu une structuration recherchée par l'État pour que les intercommunalités fassent des choses ». → Karine Guesnon, responsable du service enfance jeunesse parentalité.

Concernant le PIA, SBAA a bénéficié de 2015 à 2023 du PIA jeunesse (programme d'investissement d'avenir) mis en place par l'État et porté notamment par l'ANRU. Ce programme impliquait une approche globale, transversale et participative, il permettait le financement d'actions innovantes, structurantes et ambitieuses pour répondre aux problèmes rencontrés par les jeunes et comportait un accompagnement sur la durée. Cette démarche a défini 4 axes d'actions et une feuille de route. Elle est en phase de refonte dans le cadre de la Convention territoriale globale 2023-2028 avec la CAF.

Toujours dans le cadre du PIA, l'agglomération de Morlaix a participé, entre 2016 et 2020, à Jeunes en TTRANS, projet régional porté par la Chaire de jeunesse de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) avec deux autres territoires, la ville de Lorient et Bretagne Porte de Loire Communauté. Cette recherche-action s'est articulée autour d'une phase de diagnostic et d'une phase de mise en place du réseau de partenaires (Ville de Morlaix, association, centre d'action sociale, MJC, Mission locale, Morlaix Communauté) et a favorisé des actions portées par les jeunes : lutte contre le non-recours aux droits et dispositifs, lutte contre le décrochage scolaire, contre le chômage des jeunes, soutien à la participation et à l'engagement des jeunes, soutien à l'expression des jeunes et la transformation des représentations des habitants.

POINTS CLÉS

- **Des informations et dispositifs lisibles et accessibles en les centralisant :**
 - à travers un site Internet dédié aux jeunes rassemblant l'ensemble des informations,
 - à travers un Point ou Service Infos Jeunes (SIJ), identifié comme porte d'entrée des jeunes,
- **Des initiatives intercommunales en faveur des mobilités et de l'insertion professionnelle,**
- **Des politiques tarifaires** sur les transports et un soutien aux projets de mobilité des jeunes,
- **Un soutien aux Missions Locales,**
- **La découverte des métiers** dès le collège,
- **Des projets sociaux de territoire,**
- **Des dynamiques** de Convention territoriale globale (CTG), Projet éducatif de territoire (PEDT) ou Programme d'investissement d'avenir (PIA) portées à l'échelle de l'intercommunalité.

UNE VISION INTÉGRÉE D'UNE POLITIQUE JEUNESSE AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

1/ PRENDRE LE TEMPS DU DIAGNOSTIC ET CRÉER LES BASES D'UN LANGAGE COMMUN ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

Concernant les phases de diagnostic et comme mentionné précédemment, elles ont été l'occasion pour la COPAMO et la CC de la Vallée d'Ossau de réinterroger les actions existantes à destination des jeunes, leurs impacts et fréquentations des services existants. « La CC est actuellement dans le creux de la vague, et travaille avec les élu·e·s pour « rebondir », et savoir pourquoi la politique intercommunale ne rencontre actuellement pas de public. Les jeunes sont associés à ce travail de redéfinition, à travers un questionnaire et une sollicitation auprès des 3 collèges du territoire, organisée avec le SIJ pour aller à la rencontre des jeunes, échanger sur leurs attentes et besoins concernant les espaces jeunes. L'offre de loisirs, l'offre associative est assez riche, mais les jeunes semblent déjà « avoir leurs activités ». La fréquentation a majoritairement diminué sur les périodes de vacances scolaires, notamment pour les collégiens. Il y a finalement un flux pendulaire important de ces jeunes pour rejoindre leurs établissements, ce qui occupe une place dans l'organisation de leur journée. » → Guillaume Tassin, DGA, COPAMO. Le diagnostic de la CTG de la Vallée d'Ossau donne à voir une offre de service faible ou gagnant à être structurée pour les adolescents et des besoins du public adolescent paradoxaux ou difficiles à cerner. « Dans les diagnostics, un des enjeux soulevés est de toucher les jeunes à partir de 12 ans. On les perdait dans les centres de loisirs. L'offre sportive fonctionne elle plutôt bien. Un des objets de la CTG était donc d'identifier les besoins des jeunes du territoire. Nous avons travaillé à travers une enquête, on a trouvé intéressant de mettre en place une instance de jeunes à l'échelle de l'interco. » → Sophie Escalé, coordinatrice CTG.

2/ UNE NOUVELLE MANIÈRE DE CONSTRUIRE LES POLITIQUES JEUNESSE

Pour Coutances Mer et Bocage, le moment du diagnostic a également été essentiel dans le renouvellement de l'approche, pour une politique jeunesse globale. L'innovation a été investie dès ce moment. Le nouveau diagnostic du PESL s'est déroulé en plusieurs temps : d'abord des ateliers thématiques, puis la confrontation de ces résultats à la population. Pour ce faire, la CC a créé le dispositif Tok-tok, un camion itinérant pour aller vers les jeunes. Dans le diagnostic thématique, un axe fort est ressorti sur les mobilités (en termes d'accès logistique, mais également psychologique). Or, au même moment, la CC commençait une réflexion autour de la prise de compétence mobilité. « Autant associer les deux projets. » → Caroline Breillat, coordinatrice du PESL. En septembre 2020 ce sont 800 personnes, dont 500 jeunes qui sont interrogés, directement sur leurs lieux de vie : le camion a été installé près du Mc Donald, des lycées, du plateau sportif les samedis après-midi... « Un circuit très pragmatique qui n'a pas été sans poser de questions. Mais la démarche Tok-Tok a renforcé la légitimité du PESL. » → Caroline Breillat, coordinatrice du PESL. À partir de la démarche Tok-Tok, le service en charge du PESL a introduit un nouveau rapport à la consultation et participation citoyenne, dépassant le cadre et les enjeux des politiques de jeunesse. Ainsi, sur la transition écologique

et son acceptabilité : le service travaille également sur la résilience maritime (des habitations sont fortement concernées). « On a une reconnaissance de nos collègues sur l'acceptabilité, nos retours en termes de diagnostic. L'équipe du PESL a des éléments qui viennent des gens. »

L'actuelle démarche de construction de PESL menée par la CC Côte Ouest Centre Manche est liée à la Charte des familles conduite en 2019, pour réduire les inégalités de service sur le territoire. « Il y a eu un grand travail de fait auprès des habitants, en termes de concertations, de réunions, de participation. S'engager sur un PESL était logique dans la suite de la Charte avec les familles. » → Rosemarie Lelièvre, Vice-présidente enfance jeunesse parentalité. Malgré la période de crise sanitaire, des orientations prioritaires se dessinent concernant l'orientation, la découverte des métiers, l'accès aux droits et aux mobilités. Et déjà, suite à la Charte, se constitue un réseau des acteurs jeunesse doté de trois collèges sur le territoire, dont les élu·e·s à la jeunesse mais également provenant de la commission « insertion ». La collectivité est actuellement engagée dans une phase de diagnostic partagé sur le territoire, « il s'agit d'un diagnostic éducatif et social, pas uniquement pour les enfants et les jeunes, aussi pour les plus âgés, pour identifier des parcours de vie et que la collectivité se dote d'une politique sociale claire et définie ». → Sylvère Benoist, coordinateur du PESL. Les objectifs du PESL sont ainsi de structurer l'offre de services pour les 0-25 ans et leurs familles, tendre vers une équité de territoire, fluidifier le partenariat entre associations et intercommunalité, travailler de manière plus horizontale. À l'instar de Coutances Mer et Bocage, les politiques jeunesse sont l'occasion d'actions conjointes entre le service jeunesse et le service développement économique de l'intercommunalité : « le service Développement économique s'est emparé du sujet et pour les interventions dans les collèges, cela va permettre de favoriser la découverte des entreprises dès le collège ». → Séverine Frémond, coordinatrice du PESL. Sur l'action « Métiers en tournée », les services des deux intercommunalités travaillent ensemble.

Dans le retour d'expérience de la CC Côte Ouest Centre Manche, si le travail d'interconnaissance autour de la Charte a été fondateur pour les participants, il ne s'est pas pérennisé et n'a pas essaimé parmi les autres acteurs : « C'est quelque chose qui marque les personnes investies. Entre les services Jeunesse et Cohésion sociale, ça a fonctionné. Mais ce n'est pas vrai sur le reste des services et des élu·e·s. Et ils sont plus nombreux sur ce côté-là que ceux qui se sont investis dans la Charte des familles ». → Sylvère Benoist, coordinateur du PESL. Le constat est similaire suite à « Jeunes en TTRANS » à Morlaix communauté, dont les objectifs de gouvernance partagée « ont peut-être fait un peu peur. Et sur le terrain, les coordinateurs en place n'ont pas pu continuer à suivre tous les réseaux. Les animateurs ont été laissés de côté. Il y a eu très peu d'appropriation globale. Certains animateurs et animatrices municipaux peuvent avoir du mal à intégrer notre réseau parce que leurs élu·e·s n'en perçoivent pas le sens ». → Vanessa Hermance, coordinatrice jeunesse.

Pour Rosemarie Lelièvre, Vice-présidente enfance jeunesse parentalité de la CC Côte Ouest Centre Manche, « il y a une vraie difficulté à faire adhérer les vice-pré-

sidents et travailler dans cet esprit de PESL. La difficulté est là, faire comprendre que c'est un ensemble». C'est pourquoi il s'agit d'un des enjeux de ce PESL, « avoir le réflexe de faire de la transversalité entre services l'est encore moins au niveau des élu·e·s. Les techniciens ont une certaine souplesse d'adaptation que les élu·e·s n'ont pas. Alors qu'avec ce genre de dispositif, tout le monde doit aller dans le même sens ». → Bruno Hamel, conseiller communautaire référent PESL.

C'est pourquoi, identifier les périmètres, les acteurs, les élu·e·s référents, les réseaux existants, collectivement et dès les phases de diagnostic d'une politique jeunesse, est essentiel, « il y a des ouvertures, mais ça tient vraiment à des personnes. Travailler avec un·e élu·e bien motivé, c'est une solution ». → Vanessa Hermance, coordinatrice jeunesse, Morlaix Communauté. De même, les phases de diagnostic sont également une opportunité pour renforcer et améliorer les précédentes démarches de politiques jeunesse, et mieux communiquer sur leurs objectifs et leur méthode de travail : « certains sont à mille lieues de cette démarche. Dans le cadre du PESL, on va faire une campagne d'explication et de présentation de ce qu'est le PESL, une tournée des collègues et des partenaires. Le montrer comme une expérience, sa méthodologie. Comme un mode de travail et une manière de fonctionner ensemble ». → Sylvère Benoist, coordinateur du PESL, CCOCM.

INVESTIR UNE INGÉNIERIE DÉDIÉE

1/ L'IMPORTANCE DES MÉTIERS DE LA COORDINATION

La plupart des intercommunalités interrogées consacrent une ingénierie dédiée à la coordination et à l'animation des politiques jeunesse. Le conventionnement avec la CAF dans le cadre de la CTG permet ainsi un co-financement sur le poste de chargé de coopération CTG, qui dépasse le seul cadre des politiques jeunesse. Certaines investissent la transversalité des services, l'équipe du PESL de la CCOCM compte quatre agents (petite enfance, parentalité, animation de la vie sociale ou du numérique, à côté des jeunes) et les services de SBAA développent des actions à destination des jeunes avec des agents dédiés. Une chargée de mission Innovation jeunesse rattachée à la Direction de la prospective appuie cette mise en œuvre, anime la transversalité et les instances. Toutefois un tel investissement sur ce type de poste relève d'une historicité, d'une appropriation des missions de coordination qui est disparate, comme en témoigne Vanessa Hermance (coordinatrice jeunesse, Morlaix Communauté), « j'ai constaté que des élu·e·s ou DGS ne comprennent pas ma fonction, nos missions » et Karine Guesnon (Responsable du service enfance jeunesse parentalité, CCOCM), « les métiers de la coordination ne sont pas connus. On connaît ce qu'est un chargé de mission. Alors que la coordination est un gain de temps en termes de pertinence des actions mises en place ».

2/ LES TENSIONS SUR LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

Les métiers de la coordination des politiques jeunesse travaillent de pair avec les professionnel·le·s au contact des jeunes du territoire. Ces métiers sont actuellement concernés par des enjeux similaires de difficulté de recrutement et d'attractivité des formations, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Les disparités entre communes peuvent avoir un impact direct sur les coordinateurs intercommu-

naux : « certaines communes ont deux animateurs, dans d'autres communes les animateurs font aussi du ménage. On n'a pas les mêmes forces vives, on ne peut pas bien travailler sur la coordination ». → Vanessa Hermance, coordinatrice jeunesse, Morlaix Communauté.

Malgré ce contexte de tensions sur les effectifs, « on veut conserver un taux d'encadrement plus élevé que demandé par le droit ». → Éric Villacampa, DGS. La communauté de communauté de la Vallée d'Ossau a « travaillé avec les professionnel·le·s pour qu'ils sensibilisent les jeunes au Conseil intercommunal de jeunesse. On est arrivés avec une idée novatrice, il faut du temps ». → Jean-Paul Casaubon, président. Si l'idée part des élu·e·s, l'objectif est que le CIJ devienne l'outil des jeunes : « Les élu·e·s ne sont pas les animateurs de ce projet, ce sont les animateurs des Francas qui s'en occupent. Pour laisser un libre arbitre aux enfants. Bien sûr, en tant qu'élu·e·s, on facilite, par exemple pour le projet de visite au Sénat. Mais on a une démarche non interventionniste ». L'intercommunalité a fait le choix de passer une convention de partenariat avec les Francas, pour avoir une intervenante dédiée à l'animation du CIJ. « Un gros travail a été fait grâce aux Francas, surtout en termes de mise en confiance des jeunes. » → Sophie Escalé, coordinatrice CTG. Ils ont ensuite choisi les thématiques sur lesquelles monter des projets. Pour 2024, pour la thématique « environnement », ils vont créer un projet de radio locale et d'interview sur les métiers de la montagne, « L'objectif est de sensibiliser les jeunes à leur rôle de représentants des jeunes auprès de la Vallée. Et à partir de l'idée de visite du Sénat, ils ont été dans la construction d'un projet commun, ils commencent à apprendre comment se monte un projet. On ne s'adresse pas aux 5^e ou aux 3^e de la même façon, ça se met en place petit à petit ». → Sophie Escalé.

3/ UN CONTEXTE QUI EXPLIQUE LE PORTAGE INTERCOMMUNAL

La construction ou redéfinition de politiques jeunesse à l'échelle de l'intercommunalité, dans un contexte de contraintes budgétaires et de tensions sur les professionnel·le·s, donne également un cadre particulier pour renforcer les coopérations au sein du bloc local, entre intercommunalité et communes. « Nous travaillons sur des enjeux communs sur les jeunes et pour trouver ensemble des solutions en termes de formation, de mutualisation de personnels pour capter un vivier d'agents qui bénéficie à l'ensemble des structures qui œuvrent pour les jeunes. Un PEDT unique peut être un bon levier pour travailler avec les communes. » → Karine Guesnon, responsable du service enfance jeunesse parentalité, CCOCM.

Dans les mêmes objectifs de solidarité et d'équité d'accès pour les jeunes du territoire, SBAA et la CUD assurent un rôle important de coordination et d'appui en ingénierie auprès des communes particulièrement quand elles n'ont pas de service jeunesse, elles sont aussi une entrée pour les élu·e·s vers les partenaires, atout important d'une politique à cette échelle.

ANIMER DES DYNAMIQUES PARTENARIALES ENTRE DIFFÉRENTS ACTEURS, REPRÉSENTATIONS, ÉCHELLES TERRITORIALES

1/ LA DÉLICATE ANIMATION DU BLOC LOCAL

Entre les communes elles-mêmes, les niveaux de coopération peuvent varier suivant leurs histoires, leurs moyens et les enjeux locaux. Le développement d'une politique intercommunale doit tenir compte de ce contexte et d'éventuelles appréhensions. Pour Coutances Mer et Bocage, « nous sommes aussi confrontés à des communes qui ont l'impression d'avoir tout perdu ». → Caroline Breillat, coordinatrice du PESL. C'est pourquoi le PESL s'est inscrit dans une logique d'accompagnement des Conférences des maires sur l'École de demain, « en les faisant sortir de leur position d'élus ». Une vice-présidente de l'intercommunalité a le PESL au sein de sa délégation et une commission rassemblant les différents acteurs de jeunesse entoure le projet éducatif social local. L'intercommunalité voisine, la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche, a également eu l'idée de dédier une commission au PESL, « dans l'idéal, c'était dans cette instance qu'il y aurait eu tous les élu·e·s de chaque service. Mais au bout du compte, on arrivait à la composition du bureau. Mettre le PESL au niveau des autres politiques publiques, c'est compliqué pour les élu·e·s ». → Karine Guesnon, Responsable du service enfance jeunesse parentalité.

Le PESL est actuellement abordé au sein de la commission Petite enfance-enfance-parentalité. « La difficulté qu'on a ressentie, c'est qu'il est déjà compliqué de « vendre » le PESL à l'intercommunalité, mais pour les communes, là, on est plutôt à des années-lumière de vendre ça à nos collègues maires. L'enjeu est pourtant que ce ne soit pas le « truc » de l'intercommunalité seule. Que les maires se sentent autant concernés, quelle que soit la taille de la commune. L'enjeu est que cette population politique s'approprie le dispositif. » → Bruno Hamel, conseiller communautaire référent pour le PESL.

L'identification d'un élu référent aux politiques de jeunesse est également pratiquée par Morlaix communauté, où l'élue déléguée aux jeunes s'est entourée d'élus municipaux et communautaires pour mettre en place un comité de pilotage et rassembler partenaires, jeunes et élu·e·s. Le comité travaille ainsi depuis deux ans, notamment sur la question de la participation des jeunes, d'abord via des questionnaires pour connaître leurs retours sur les dispositifs à leur destination ; puis à travers des échanges avec les élu·e·s, à l'initiative des jeunes. Toutefois, si l'intercommunalité a engagé ce travail pour établir son quatrième projet jeunesse et que ce dernier résonne bien avec la CTG, les liens avec les PEDT communaux sont beaucoup plus distendus.

2/ LE LIEN ESSENTIEL AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS VOISINES ET LE DÉPARTEMENT

Au-delà des dynamiques avec les acteurs de jeunesse et les communes, l'intercommunalité est une maille intéressante également pour l'animation de ces dynamiques avec les partenaires institutionnels, de l'Éducation nationale, ou d'enver-

gure départementale ou régionale. C'est ainsi que le Conseil intercommunal des jeunes de la Vallée d'Ossau envisage des logiques de coopération avec les autres CIJ du Pôle métropolitain du Béarn.

Pour Thierry Marty, vice-président de la Cali chargé de la jeunesse « L'intercommunalité est une bonne échelle, il y a de nombreux acteurs mais les gens se connaissent, travaillent ensemble ». Du côté des deux intercommunalités normandes, l'histoire de la Manche en matière de projets éducatifs les inscrit dans un contexte historiquement favorable à ces dynamiques, mais dont la pérennité relève également d'une continuité dans leur coordination, et dans celles des différents réseaux. « À travers le réseau des PESL de la Manche, on se côtoie entre intercommunalités, et il y a une coordination à l'échelle départementale », en parallèle des réseaux jeunesse à cette même échelle. La réussite des PESL sur la Manche, c'est la réussite des institutions. La gouvernance permet de maintenir ce travail, de garder cette communication pertinente et aussi avec les élu·e·s locaux. La place des techniciens a diminué dans les dispositifs, mais elle est aussi indispensable dans l'accompagnement des territoires. Les gouvernances, départementales et locales, font que nous sommes fiers de cette production collective sur le département et sur les PESL. » → Karine Guesnon, Responsable du service enfance jeunesse parentalité. Finalement, le cas de Saint-Brieuc Armor agglomération est peut-être le plus « représentatif » du panel assez élargi des différents partenariats qu'une intercommunalité peut coordonner et/ou animer depuis son échelle (bien que certes facilités par le fait que le conseiller délégué aux jeunes de l'intercommunalité soit également l'élus en charge des jeunes de Saint-Brieuc, et que le PIA ait permis de nombreuses rencontres). SBAA a développé de nombreux partenariats, avec la ville centre, le département, la CAF (notamment dans le cadre de la CTG), la région (Plan breton pour la mobilisation des jeunes), l'Association départementale Info Jeunesse (qui coordonne les Promeurs du net), les MJC, Missions locales, Habitat Jeunes, l'université...

POINTS CLÉS

LES ÉTAPES D'UNE VISION INTÉGRÉE D'UNE POLITIQUE JEUNESSE AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

Le temps du diagnostic

- Y associer les habitants, notamment les jeunes (solicitation des établissements scolaires) via des ateliers, questionnaires, dispositifs itinérants sur leurs lieux de vie,
- Y associer différents services de l'intercommunalité, les méthodes de participation de l'éducation populaire et les retours des habitants pouvant constituer une ressource riche,
- Constituer dès ces étapes un réseau des acteurs jeunesse, des professionnels de l'animation jusqu'aux élus et services,
- Miser sur l'acculturation entre pairs : que les élus parlent aux élus, et les services à leurs collègues et partenaires,

L'ingénierie dédiée

- Investir dans les métiers de la coordination,
- Travailler à l'échelle de l'intercommunalité des solutions de formations, mutualisation de personnels et constituer un vivier d'agents.

Les dynamiques partenariales

- Investir les instances telles que les Conférences des maires pour acculturer l'échelle municipale,
- Désigner un vice-président aux jeunes, entouré d'une commission dédiée aux politiques de jeunesse et rassemblant élus municipaux et communautaires.

L'engagement des jeunes, un levier pour des politiques efficaces

LES PRINCIPES STRUCTURANTS

« Le jeune ne devient acteur du territoire que lorsqu'il est en situation de produire de la valeur, non seulement pour lui-même, mais aussi pour le territoire et les acteurs qui lui donnent cette capacité d'être et d'agir. C'est une des quatre clés de compréhension des politiques jeunesse, autour de laquelle s'articulent les trois autres : les approches transversales, la posture stratégique des acteurs et le rapport aux territoires. »

Dumollard M., Halter J.P., 2015, *Quatre clés de compréhension des politiques municipales de jeunesse*, INJEP Observatoire de la jeunesse

La participation des jeunes à la vie et à la décision publiques s'est développée en France depuis une quarantaine d'années. Au croisement du politique et de l'éducatif, elle est aussi l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée par la France en 1990 qui stipule leur droit à s'exprimer sur tous les sujets qui les concernent. Ce droit n'est pas accessoire, il participe au respect de tous les autres tels que la protection, l'éducation, la santé... Dans le droit français, la loi Égalité Citoyenneté en 2017 reconnaît deux formes de participation jeunesse dont elle précise les contours. L'article 54.III « *Les politiques publiques en faveur de la jeunesse menées par l'État, les régions, les départements, les communes et les collectivités territoriales à statut particulier font l'objet d'un processus annuel de dialogue structuré entre les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics. Ce débat porte notamment sur l'établissement d'orientations stratégiques et sur l'articulation et la coordination de ces stratégies entre les différents niveaux de collectivités territoriales et l'État.* »

L'article 55 apporte un cadre légal aux conseils de jeunes en modifiant la première partie du code général des collectivités territoriales : Art. L. 1112-23. « *Une collectivité territoriale ou un établissement public de coopération intercommunale peut créer un conseil de jeunes pour émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique de jeunesse. Cette instance peut formuler des propositions d'actions. Elle est composée de jeunes de moins de trente ans domiciliés sur le territoire de la collectivité ou de l'établissement ou qui suivent un enseignement annuel de niveau secondaire ou post-baccalauréat dans un établissement d'enseignement situé sur ce même territoire.* »

L'Anacej a publié en octobre 2022 à l'issue d'un an de réflexion avec les enfants, jeunes, élu·e·s et professionnel·le·s jeunesse du réseau un nouveau texte de référence qui pose les ambitions et conditions de réussite de la participation enfance jeunesse « *Pour des politiques publiques ambitieuses avec les enfants et les jeunes* » Il rappelle des invariants : appliquer le droit à la participation de l'enfant, encourager et multiplier les démarches, créer une relation de confiance avec l'adulte, former les élu·e·s et professionnel·le·s, développer l'éducation à la citoyenneté. Il pointe aussi des conditions sur lesquelles il est nécessaire aujourd'hui de porter des efforts particuliers : faciliter et reconnaître l'engagement des jeunes dans les parcours éducatifs et professionnels, prendre en compte la diversité des enfants et des jeunes pour toucher les plus éloignés, diversifier les formes de dialogues, considérer la redevabilité des élu·e·s, prendre en compte les enfants et les jeunes dans toutes les politiques publiques.

LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE PARTICIPATION DES CITOYENS

• L'information

Au plus bas de l'échelle, on trouve le partage d'une information à jour, transparente et pertinente, que tout élu doit naturellement à ses administrés.

• La consultation

Elle consiste à prendre l'avis de personnes jugées compétentes, ou intéressantes, par leurs profils complémentaires par exemple. La consultation ne précise pas le niveau de prise en compte qui sera effectué.

• La concertation

Cette démarche propose les échanges de points de vue et le dialogue en vue d'une délibération commune. Au final, si les avis divergent, il appartient aux élu·e·s de trancher.

• La délégation de décision ou co-gestion

Ici, les élu·e·s confient au groupe de citoyens associé, qui peut être le conseil de jeunes, la prise en charge de l'instruction et de la décision sur un certain nombre de sujets.

DES MODES DE PARTICIPATION VARIÉS

La participation est un mode d'exercice du pouvoir, de prise de décision et de conduite de l'action publique. Elle n'est pas une fin en soi, doit permettre d'améliorer les services rendus et la place de chacun dans le collectif. C'est une culture au sens où elle repose sur des valeurs qui doivent être partagées et des pratiques qui lui donnent corps et l'enrichissent. Ainsi, les exemples étudiés dans cette enquête montrent que la participation peut prendre des formes variées et être portée à différents niveaux. Cette diversité développe la confiance mutuelle, enrichit les liens et augmente les opportunités d'implication des jeunes.

1/ L'IMPLICATION SUR UNE ACTION OU UN PROJET

Sur le territoire de SBAA, les Points Informations Jeunesse associent les publics à la conception des programmes d'animation des vacances scolaires. À Saint-Brieuc, un groupe de lycéens et étudiants est impliqué chaque année avec le service jeu-

nesse pour organiser Move « l'événement pour les jeunes et par les jeunes » destiné à mettre en lumière les talents de la jeunesse briochine à travers des expositions, des démonstrations et un concert. L'édition 2023 abordait les thèmes de la discrimination et du harcèlement. Autre exemple, des jeunes ont été associés en chantier participatif à l'aménagement de La Cabane, nouvelle structure jeunesse ouverte en mars 2022. De nombreux exemples existent à la Cali où l'implication des jeunes dans la vie des structures et des projets est un principe ancré, visant à leur autonomie. Ainsi de Calidéo « la chaîne YouTube des jeunes du territoire », gérée par des jeunes de l'option cinéma d'un lycée qui ont élaboré la charte de fonctionnement, produisent et diffusent les contenus.

2/ LA CONSULTATION SUR UN SUJET PRÉCIS OU PLUS LARGE

À SBAA, une enquête a été menée en 2015 sur le territoire pour identifier les besoins des jeunes, le Forum « Place à la jeunesse », avec un volet numérique. Une nouvelle enquête a été conduite en 2021 auprès de tous les jeunes du territoire et la collectivité a en projet une enquête annuelle numérique sur un sujet précis pour l'approfondir. Depuis 2022, des Rencontres de la jeunesse permettent une fois par an un échange entre élu·e·s, professionnel·le·s, partenaires et jeunes avec une thématique, le but étant de donner la parole aux jeunes à travers des témoignages et des groupes de réflexion. Ces rencontres ont porté sur le thème de l'Europe en 2022 et sur l'environnement en mai 2023 avec notamment une fresque du climat et une exposition sur le changement climatique dans 12 villes.

À la CUD, des ateliers avec des jeunes avaient été organisés lors d'un événement à Dunkerque pour réfléchir à la mise en œuvre d'un dispositif de mobilité événementielle. En 2021, la collectivité a lancé des Assises. Durant 8 mois, elles ont permis le dialogue entre toutes les parties prenantes (élu·e·s, professionnel·le·s, partenaires, jeunes) sur de nombreuses thématiques (scolarité, formation, engagement, santé, culture, mobilités, environnement, discrimination, logement...). 1000 jeunes ont été entendus. Cette démarche a abouti à une feuille de route jeunesse composée de 4 axes (des jeunes émancipées et autonomes, ouvertes sur le monde et mobiles, citoyennes et engagées, informées et connectées).

La CC du Pays Mornantais associe les jeunes à la redéfinition de sa politique jeunesse, à travers un questionnaire et une sollicitation auprès des 3 collèges du territoire, organisée pour aller à la rencontre des jeunes, échanger sur leurs attentes et besoins concernant les espaces jeunes.

On peut aussi citer l'exemple de la CC Ardennes Thiérache qui a lancé en 2021 une consultation citoyenne auprès des élèves de 8 à 10 ans « Mon école, mon village de demain » pour imaginer des idées pour leur village et territoire. Sur un territoire rural de 10 000 habitants, elle s'est appuyée sur les 7 écoles élémentaires et portait sur 5 thèmes (alimentation, paysage, bien-vivre, environnement et le cadre de vie, mobilité) dans une perspective de développement durable. Autre aspect intéressant, cette consultation a débouché sur la création en avril 2022 d'un Conseil communautaire d'enfants avec des élèves de CM1 de chaque école (24 enfants)

À la Cali, ces démarches de consultation sont toujours développées en lien avec des sujets précis, des enquêtes de satisfaction sont réalisées sur les programmes d'activité, des jeunes ont été consultés pour établir le cahier des charges d'une salle polyvalente, qui est notamment prêtée à des associations de jeunes, un atelier de travail leur a été dédié par les urbanistes qui conçoivent un projet structurant. Autre dispositif original: une ligne téléphonique dans une ancienne cabine leur permet de donner leur avis ou témoignage sur un sujet donné, collectant ainsi la parole de 80 à 100 jeunes.

3/ LA PARTICIPATION AUX INSTANCES

La participation des jeunes à des instances, qu'elles soient consultatives ou décisionnelles, permet une implication approfondie et sur la durée. Elle peut être la suite logique d'implications ou de consultations ponctuelles et est souvent nourrie de la dynamique qu'elles ont générée.

Sur la CUD, l'intégration des jeunes aux gouvernances était un fil rouge de la démarche des assises, elle est mentionnée dans la feuille de route qui en est issue avec la volonté d'intégrer les jeunes à toutes les phases de préfiguration des dispositifs.

À SBBA, les jeunes ont été impliqués au PIA lancé en 2015, leur participation étant un des trois grands principes de ce dispositif, avec la globalité et la transversalité. Ils ont pris part au comité de pilotage et à l'évaluation. Des places leur sont réservées au Conseil de développement de l'agglomération.

4/ LES INSTANCES ET LES DISPOSITIFS JEUNESSE

Dédiés aux jeunes, ces formats s'appuient sur une animation spécifique. Ils répondent à la fois à un objectif pédagogique et politique, former à la citoyenneté et associer les jeunes à la décision publique.

Dans la CC Ardennes Thiérache, la consultation menée en 2021 a débouché sur la création en avril 2022 d'un Conseil communautaire d'enfants avec des élèves de CM1 de chaque école (24 enfants).

La CC Vallée d'Osseau (64), après une consultation des jeunes dans le cadre de l'élaboration de sa CTG (convention territoriale globale), a créé début 2023 un conseil intercommunal de jeunes composé de 11 jeunes de 12 à 15 ans.

La CUD pour sa part a fait le choix de créer le dispositif « Les jeunes influenceurs du climat » pour fédérer les jeunes qui s'étaient manifestés lors des Assises. Composé de jeunes volontaires de 14 à 25 ans, il est animé par la CUD en lien avec la Halle aux sucres, structure publique dédiée à la ville durable.

DES CLÉS POUR UNE PARTICIPATION JEUNESSE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

La participation des jeunes ne se décrète pas et ne s'improvise pas. Sa réussite repose sur plusieurs leviers permettant de lever les difficultés qu'on retrouve très couramment, quel que soit l'échelon de territoire.

1/ DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA PARTICIPATION

Changer de regard sur les jeunes, sortir de certains stéréotypes visant la jeunesse et antinomiques avec une posture de participation.

« Les jeunes ne sont pas engagés »

L'engagement ne peut pas se résumer à la participation aux élections politiques. L'engagement est multiforme et se manifeste dans la sphère privée, au local, ou encore à l'échelle nationale à travers l'adhésion à une association, au militantisme pour des causes spécifiques, à la signature de pétitions, à l'implication dans des dispositifs de participation liés ou non aux pouvoirs publics...

« On veut des vrais jeunes »

il n'existe pas de « vrais jeunes » ou de « faux jeunes ». De nombreuses études ont montré qu'il existait des jeunes : rurales, urbaines, engagées ou non, politisées ou non... Elles sont multiples, et c'est justement cette multiplicité qui fait leur richesse.

« Sur ce sujet les jeunes n'y connaissent rien »

Il n'y a pas besoin d'être expert d'un sujet pour avoir une opinion dessus, chacun a des expériences propres et un parcours de vie qui lui permettent d'être légitime pour se prononcer sur une thématique. Même si nous ne sommes pas toutes et tous des spécialistes de la rénovation énergétique, chacun peut constater dans sa vie quotidienne l'augmentation des dépenses énergétiques de son logement ou les difficultés à se chauffer en hiver.

Par exemple, il est difficile pour les jeunes de prendre leur place au sein du Conseil de développement de SBAA. À la CUD, il a été proposé d'intégrer des jeunes dans les commissions pour l'attribution de certaines aides, mais certains élu.e.s et professionnel.le.s sont encore réticents car ils n'ont pas cette culture de la participation.

SOLUTIONS

Volonté des élu.e.s, formation, séminaires

À la CUD, les communes ont été conviées au Copil des Assises dès le lancement de la démarche.

À SBAA, le séminaire des élu.e.s et professionnel.le.s jeunesse du territoire, co-animé par l'Anacej.

« Au-delà de la compétence sur les centres de loisirs, exercée depuis 2015, il y a une vision politique des jeunes qui s'est construite, notamment avec la dynamique de la CTG. » → Éric Villacampa, DGS de la CC de la Vallée d'Ossau.

« Concernant le futur centre de loisirs, l'idée est d'impliquer les jeunes dans le projet, dans les plans, d'impliquer les anciens enfants qui l'ont fréquenté. » → Sophie Escalé, chargée de coopération CTG, CC de la Vallée d'Ossau.

Pour développer cette culture, il est important de rendre visibles ces démarches dans les débats et les décisions de la collectivité, la participation des jeunes n'étant pas une fin en soi, mais bien un moyen d'améliorer les politiques publiques qui les touchent.

La posture et la relation aux jeunes

Se mettre à leur hauteur, ne pas infantiliser, créer et entretenir la confiance, considérer le jeune comme un citoyen à part entière. On peut citer l'exemple du deuxième adjoint au maire de Saint-Brieuc chargé des générations et de la jeunesse s'adressant aux jeunes en introduction de la conférence de presse du festival Move « On vous laisse les clés du camion, on vous laisse gérer ». Cette confiance ne doit pas être qu'une position de principe, elle doit aussi se traduire par l'implication des élu.e.s dans une relation constructive avec les jeunes. Recueillir la parole des jeunes implique de leur répondre, ce qui signifie leur expliquer en quoi et comment la collectivité va répondre à certains besoins et pourquoi elle ne répondra pas à d'autres.

Faire une place aux jeunes, dans toutes les dimensions de la vie publique

Sortir d'un rapport de prestataire à bénéficiaire. Les exemples cités d'implication des jeunes sur des projets ou dans la vie des structures sont révélateurs. Ces pratiques doivent s'étendre progressivement. Ainsi au sein de la Direction de la culture de SBAA, la dynamique créée depuis quelques années a amené le réseau des médiathèques de la Baie à développer l'engagement des jeunes. La participation est aussi favorisée par un climat et une culture développés dans le territoire, auxquels les institutions peuvent contribuer directement (festival Move à Saint-Brieuc) ou indirectement. On peut mentionner le succès depuis deux ans de la Marche des fiertés organisée à Saint-Brieuc par un collectif d'associations avec la présence importante d'un public jeune, événement propice à l'expression et à l'affirmation de soi.

2/ DIVERSIFIER ET FAIRE CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS

L'enquête relève plusieurs difficultés, avérées ou supposées :

→ Des intercommunalités pas toujours connues et identifiées par les jeunes

Elles n'ont parfois pas de public jeune en direct.

→ La disponibilité des jeunes

→ Des territoires et des populations souvent hétérogènes

Question de la représentativité des jeunes, crainte d'avoir surtout des jeunes militants avec un engagement politique ou associatif trop marqué.

SOLUTIONS

Communiquer et inciter

La communication vers les jeunes est la première étape et nécessite de connaître leurs codes et leurs pratiques (médias qu'ils utilisent, lieux qu'ils fréquentent...). C'est un sujet régulièrement travaillé par les professionnel·le·s de la communication publique, car il évolue sans cesse et de nombreuses collectivités trouvent des solutions innovantes et efficaces, souvent avec la contribution des jeunes eux-mêmes. Ainsi à la CUD, les jeunes influenceurs du climat ont conçu le document de présentation de leur dispositif et leurs idées sur le format ont été reprises pour faire une version du document Plan d'action destinée aux jeunes. Il est intéressant de consulter le Prix des jeunes Cap'Com Anacej qui récompense chaque année une campagne destinée à ce public. On s'appuiera sur les relais locaux pour diffuser les messages.

Il est aussi important d'aller à la rencontre des jeunes sur les lieux qu'ils fréquentent, ce qui permet de toucher une diversité d'entre eux. Une présentation en face à face permet d'expliquer le sujet qui peut paraître abstrait pour certains. On veillera idéalement à toucher les lycéens, les apprentis, les étudiants, les jeunes actifs, les demandeurs d'emploi, les « NEET » (jeunes ni en emploi en formation ou en étude). Le travail avec les partenaires du territoire est pour cela indispensable. L'opération de concertation « Tok-Tok » menée par la CC Coutances Mer et Bocage est un bon exemple. Une solution efficace consiste à faire tester la participation aux enfants et aux jeunes dans les équipements de la collectivité qu'ils fréquentent (centres de loisirs, équipements sportifs...) ou avec les écoles. Cela peut prendre la forme de projets courts et tangibles ou d'animations ludiques. On s'appuie alors sur la tendance naturelle qu'ont beaucoup de jeunes à s'investir pour l'intérêt général et on leur donne le goût de l'engagement. À travers ces expériences, on leur montre qu'ils font déjà de la politique.

La communication doit se poursuivre tout au long de la vie du dispositif et pas seulement à son lancement afin de créer une dynamique et un renouvellement des jeunes impliqués. Un dispositif de participation, qu'il soit ponctuel ou sur la durée, ne doit pas fonctionner en vase clos. Il est important de le faire connaître et de le valoriser auprès des autres acteurs jeunesse, des parents, des autres jeunes. Enfin, rappelons que les jeunes sont les meilleurs ambassadeurs auprès de leurs pairs, il sera utile de s'appuyer sur les premiers mobilisés pour élargir ce cercle.

Varié les formes

Les collectivités étudiées montrent une diversité de pratiques. On pourrait mentionner aussi les budgets participatifs qui se développent fortement y compris à l'échelle des départements et des régions et auprès des jeunes avec parfois des dispositifs dédiés à ce public (par exemple la communauté de communes Cœur de Savoie a lancé en 2021-2022 un budget participatif dédié aux 11-25 ans). Ils permettent d'impliquer sur des sujets tangibles et des échéances courtes avec une portée pédagogique intéressante. Commencer simple comme la CC Vallée d'Ossau qui a travaillé sur les fake news avec les partenaires jeunesse avant de décider la

création d'un conseil. Les formes de participation simples permettent aussi aux jeunes de toucher des résultats tangibles plus rapidement.

La création d'une instance de type conseil de jeunes permet un travail sur la durée et plus approfondi. Suivant la taille du territoire et les pratiques de participation déjà existantes dans les communes, elle peut être une solution, c'est le cas pour Ardennes Thiérache et la Vallée d'Ossau. A contrario SBAA et la CUD n'ont pas opté pour cette solution, préférant soutenir les dispositifs existants dans les villes à travers le travail en réseau des élu·e·s et professionnel·le·s plutôt que risquer de doublonner avec les démarches locales. Pour ce type de dispositif et concernant le public jeune, le volontariat est souvent privilégié à l'élection, plus réservée aux conseils d'enfants. Ces instances qui permettent une implication sur la durée peuvent aussi prendre des formats plus souples. Par exemple, le département de la Meuse a créé en 2022 son Collectif Jeunes en Meuse composé de 48 membres volontaires de 11 à 29 ans, à la suite d'une grande enquête pour améliorer ses politiques jeunesse. Le Conseil départemental de Haute-Garonne a créé en 2017 le Groupe miroir pour associer les jeunes de 11 à 29 ans à la construction de la stratégie jeunesse du département. Il se réunit tous les mois avec les deux élus en charge de cette politique pour débattre et co-construire. La participation est libre, certains jeunes sont impliqués sur la durée et d'autres selon les thématiques à l'ordre du jour. Elles portent sur des domaines d'intervention du département en direction des jeunes (sport santé, violences conjugales, précarité, revenu de base) ou sur les moyens de les impliquer (forum jeunesse, outils de communication...).

Il convient d'être très prudents avec les outils de participation numériques. S'ils peuvent séduire à priori, car facilement accessibles, ils sont peu efficaces car la participation doit être animée et permettre le débat. Ces outils seront utiles uniquement en appui pour amplifier une dynamique (par exemple volet numérique du forum « Place à la jeunesse » de SBAA).

Soutenir les démarches dans les territoires

Une intercommunalité peut aussi s'appuyer sur les conseils de jeunes des communes du territoire. Là encore, on peut citer l'exemple du Conseil départemental de Haute-Garonne qui a initié un réseau des conseils au sein du département en impliquant les jeunes, les élu·e·s et les professionnel·le·s. Ce dispositif en construction consiste pour le moment en une rencontre annuelle, un appui du département aux communes et un système d'échange d'informations. Il bénéficie à toutes les parties, les communes peuvent plus facilement collaborer, les échanges ouvrent des perspectives supplémentaires aux jeunes et le conseil départemental bénéficie d'un lien direct avec l'engagement des jeunes sur leurs territoires. Plusieurs réseaux de ce type se développent, on peut citer parmi les plus récents un réseau sur le département des Hauts-de-Seine à l'initiative d'Issy-les-Moulineaux et sur la région Hauts-de-France à l'initiative de Saint-Quentin. Le choix opéré par SBAA et la CUD se rapproche de cette logique à travers leurs réseaux d'élu·e·s et de professionnels jeunesse des communes qui visent à soutenir leurs pratiques. Multiplier les formes est la meilleure solution pour assurer la diversité des jeunes touchés, au regard de celle des jeunes du territoire. Les formats plus institutionnels

vont naturellement attirer les jeunes les moins « éloignés », mais pas seulement. Cet enjeu repose aussi sur la façon d'animer les dispositifs et démarches pour que tous puissent y trouver leur place.

3/ ANCRER LA PARTICIPATION JEUNESSE DANS LES PRATIQUES ET DANS LA DURÉE

L'enquête, et plus largement notre expérience du terrain, relève d'autres freins :

→ Une temporalité de l'action publique différente de celle des jeunes

Par exemple le PIJ installé à Saint-Brieuc en 2022 répondait à une demande des jeunes depuis 2015.

→ Une participation citoyenne complexe pour les décideurs politiques

Elle l'est d'autant plus avec les jeunes.

SOLUTIONS

S'appuyer sur des compétences spécifiques

La rencontre entre jeunes et élu·e·s doit être conviviale, ce qui n'est pas antinomique avec le sérieux du sujet. Les lieux, temps et durées consacrés doivent permettre un dialogue et un débat. Celui-ci permet de faire évoluer les positions, d'enrichir les réflexions et in fine la décision politique. Il nécessite des conditions favorables : la confiance mutuelle, le respect et l'écoute, un objet précis, des rôles supports (animateurs, facilitateurs...), le souci de permettre à chacun de s'exprimer (sans obliger), une trace sous forme de synthèse objective. Si la participation des jeunes nécessite une approche différente de celle des adultes, qui la rend à priori plus complexe, elle recèle aussi une richesse qui lui est propre. La plupart des jeunes se positionnent naturellement sur l'intérêt général plutôt que dans la défense opportuniste de leur cas personnel. Ils apprécient d'être consultés et pris au sérieux par les décideurs, dans des échanges francs auxquels ils vont contribuer de façon constructive. Pour faciliter cette expression et le dialogue, on optera pour des formes et des techniques d'animation adaptées (débat mouvant, jeux de rôle...). Les compétences nécessaires peuvent être en interne dans la collectivité, on veillera alors à la bonne articulation entre élu·e·s et agents dont la complémentarité des rôles doit être claire pour fonctionner en confiance. La collectivité peut aussi s'appuyer sur un partenaire, notamment pour animer un dispositif pérenne comme un conseil de jeunes. C'est le choix fait par la CC Vallée d'Osseau. Que ce soit pour les animateurs et animatrices ou les élu·e·s, la formation est un levier important pour appréhender la participation des jeunes dans toutes ses dimensions.

Créer des liens avec les autres instances et dispositifs de participation

Il est aussi important de créer du lien entre les dispositifs de participation jeunesse et les autres destinés aux adultes. En effet de nombreux enjeux touchent

l'ensemble de la population et la participation des jeunes à des débats ouverts à tous permet de les enrichir et d'améliorer la place des jeunes au sein de la société. Dans cette logique, l'intégration directe de jeunes dans des instances, comme le Conseil de développement de SBAA, est intéressante.

Investir sur la durée avec des moyens adaptés

Développer la participation des jeunes est une démarche récente pour les intercommunalités et nécessite du temps pour porter ses fruits. SBAA par exemple l'a investie à travers son PIA en 2015 et la développe progressivement depuis. Cela passe notamment par une régularité du dialogue, ainsi des rencontres annuelles de la jeunesse que SBAA a initiées en 2022. Chaque phase de ce dialogue, dans le cas de participations ponctuelles, doit avoir le temps d'être installée, par exemple les Assises de la jeunesse de la CUD sur 8 mois. Les expériences des autres échelons de collectivité qui impliquent les jeunes depuis plus longtemps, au premier rang desquels les communes, attestent de ce nécessaire investissement sur la durée, pour développer culture, compétences et confiance, mais aussi pour expérimenter et ajuster. Ce travail sur la durée est aussi nécessaire pour faire le lien entre le temps du dialogue et le temps de l'action publique forcément plus long. Améliorer la place des jeunes dans la société et les politiques publiques qui les aident dans leur parcours de vie nécessite une vision du territoire à construire et partager avec eux.

CONCLUSION

Le développement de politiques jeunesse par les intercommunalités répond à des enjeux importants d'équité et de vitalité sur leur territoire. Elles prennent des configurations différentes suivant les particularités et antériorités locales, allant d'un premier stade de lisibilité et de cohérence des services et dispositifs d'accompagnement jusqu'à des politiques plus intégrées souvent favorisées par des cadres structurants comme les PIA, les PEL ou PESL. Les politiques jeunesse intercommunales s'appuient sur la construction d'un dialogue entre les acteurs du territoire, d'une vision commune et d'une dynamique partenariale. Pour cela, les phases de diagnostic sont importantes, incluant les publics à travers une diversité possible de dispositifs de participation jeunesse. Elles nécessitent un investissement sur la durée et une ingénierie dédiée, permettant alors de renforcer l'appui de partenaires institutionnels, de l'Éducation nationale, ou d'envergure départementale ou régionale. Considérant que les jeunes sont une richesse pour les territoires, développer avec elles des politiques qui leur sont dédiées à l'échelle pertinente des bassins de vie des intercommunalités est un facteur de cohésion pour aujourd'hui et de développement pour demain.

CHIFFRES COMPÉTENCES JEUNESSE DES INTERCOMMUNALITÉS¹

- **25% des intercommunalités sont compétentes en matière scolaire**
- **50% des intercommunalités le sont en matière d'activité périscolaire**
- **50% des intercommunalités sont compétentes en matière de transport scolaire**
- **Plus d'1/3 des intercommunalités sont compétentes en matière de petite enfance**
- **Plus d'1/3 des PEDT sont conclus à l'échelle intercommunale**

EN TERMES D'EMPLOI TERRITORIAL EN LIEN AVEC LES 16-30 ANS

Source : Panorama de l'emploi territorial 2022. L'intégralité du Panorama de l'emploi territorial 2022 : <http://fnodg.com/wp-content/uploads/2022/09/Panoramadelemploiterritorial-edition-11.pdf>:

- **Au niveau de la répartition des nominations 2020 par filière,** la filière Animation représente 10% des nominations au niveau national (stabilité entre 2019 et 2020, avec un profil similaire entre les régions, excepté sur l'animation avec près de deux fois plus de nominations en Île-de-France)

• **Au niveau des métiers qui recrutent le plus :** il y a peu d'évolution dans le classement des métiers qui recrutent le plus, avec une place prépondérante pour ceux qui concernent l'accueil de l'enfance et de la jeunesse, animateur enfance jeunesse, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, enseignant artistique, animateur éducatif accompagnement périscolaire, agent de restauration et assistant éducatif petite enfance.

• **Les difficultés de recrutement** concernent logiquement la majorité des métiers d'exécution recrutant le plus. Concomitants, les principaux métiers des territoires ruraux sont également en tension. Le métier d'animateur enfance jeunesse se retrouve bien dans le « top 10 des métiers en tension en 2020 ».

• **Parts des départs à la retraite sur 6 ans :** 12% des animateurs enfance jeunesse et 18% des animateurs éducatifs d'accompagnement périscolaire

ÉTUDES ET PUBLICATIONS

La prise en compte des jeunes ruraux et périurbains par les intercommunalités et les pays. Analyse transversale de quatre monographies de territoire
J. Parisse, 2019
Injep Notes & rapports/Note thématique

Ceux qui restent
Benoît Coquard, 2019,
Ed La Découverte

Place des jeunes dans les territoires ruraux
D. Even, B. Coly, 2017,
Les avis du CESE

Quatre clés de compréhension des politiques municipales de jeunesse
M. Dumollard, J.P. Halter, 2015,
Injep Observatoire de la jeunesse

Politique jeunesse et intercommunalités, méthode et résultats d'accompagnement 2015, Mairie-conseil, Caisse des dépôts
<http://www.politiquesenfancejeunesse.org/wp-content/uploads/2015/03/mairie-conseil-politique-jeunesse-et-intercommunalite1.pdf>

Évaluation nationale de l'action :
Projets innovants en faveur de la jeunesse,
Programme 411 du PIA
Jeudevi, 2022

Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ?
Florence Abadie (coordonné par)
Cahiers de l'action n°54 Septembre 2019,
Injep

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Marie-Pierre Pernette

RÉDACTION-EN-CHEF
Marie-Pierre Pernette (Anacej)
Floriane Boulay (Intercommunalités de France)

ENQUÊTE
réalisée par Jean-Marc Treuil (Anacej),
Romain Briot et Marie Morvan
(Intercommunalités de France)

GRAPHISME
Valérie Debure/Nous Travaillons Ensemble

IMPRESSION
Lescure Graphic

Parution mars 2024

(1) Sources: Banatic

L'ANACEJ

L'Anacej est née en 1991 pour promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision et à la vie publique. Elle anime un réseau de plus de 540 collectivités et associations, de toutes tailles et sur l'ensemble du territoire, propose des formations, des missions de conseil et des rencontres. Son Comité jeunes composé de 25 jeunes engagés dans les territoires participe à ses travaux et 8 d'entre eux à sa gouvernance.

INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Intercommunalités de France fédère près de 1000 intercommunalités, assure leur représentation auprès des pouvoirs publics nationaux (gouvernement, Parlement, agences nationales...), participe aux débats sur les évolutions de notre organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées, développe une expertise spécifique au service de ses adhérents. Elle porte dans son projet 2022-2027 des propositions « Pour une politique des jeunesses qui émancipe et protège ».

réseau national
de la participation
enfance jeunesse

anacej

10-14 rue Tolain, 75020 Paris
01 56 35 05 35
www.anacej.fr

INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

22 rue Joubert, 75009 Paris
01 55 04 89 00
www.intercommunalites.fr